

21

CRPE Épreuve orale Connaissance du système éducatif**Fiche- résumé****P****PARCOURS CITOYEN**

Il concerne les élèves de l'école élémentaire au lycée et vise la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement. La circulaire du 23 juin 2016 précise les objectifs et la mise en œuvre.

Objectifs du parcours citoyen :

Il s'adresse à des élèves qui sont des citoyens en devenir, qui prennent progressivement conscience de leurs droits, devoirs et responsabilités. Il est adossé à tous les enseignements, particulièrement l'enseignement moral et civique, l'éducation aux médias et à l'information, et contribue au socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Il participe à la transmission des valeurs et principes de la République et de la vie démocratique. Ce parcours met en cohérence la formation de l'élève sur le temps long de sa scolarité et sur l'ensemble des temps éducatifs, scolaires et extra-scolaires.

Ce parcours permet d'aborder les grands champs de l'éducation à la citoyenneté :

- la transmission des valeurs républicaines et du principe de laïcité ;
- la culture de l'égalité entre les sexes et du respect mutuel ;
- la lutte contre toutes les formes de discriminations et en particulier la prévention et la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, à travers l'ouverture sur l'Europe et le monde ;
- la prévention et la lutte contre le harcèlement ;
- la lutte contre l'homophobie ;
- l'éducation à l'environnement et au développement durable ;
- l'éducation aux médias et à l'information ;
- l'éducation à la défense.

Le parcours citoyen de l'élève repose sur :

- des connaissances dispensées dans le cadre des enseignements ;
- des rencontres avec des acteurs ou des institutions à dimension citoyenne ;
- des engagements dans des projets ou actions éducatives à dimension citoyenne.

L'ensemble de la communauté éducative a la responsabilité de construire et faire vivre le parcours citoyen, en assurant la continuité et la progressivité des enseignements, des dispositifs et des projets. Ce parcours prend également appui sur la participation de l'élève à la vie sociale et démocratique de la classe et de l'école. Il se bâtit en lien étroit avec l'ensemble des partenaires de l'École. **Un outil de suivi régulièrement renseigné garde trace des projets et actions à dimension morale et citoyenne dans lesquels il s'est engagé.** Cet outil n'est pas un outil d'évaluation des acquis, mais de valorisation du parcours accompli (FOLIOS).

Références officielles :

- Loi du 8 juillet 2013 d'Orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République - Socle commun de connaissance de compétences et de culture paru au BO n°17 du 23 avril 2015. - Circulaire du 20 juin 2016 relative au Parcours citoyen de l'élève